



DGS23-03_20230201- MARCHE ENTRETIEN DES TERRAINS SPORTIFS

VILLE DE TARARE

Décision du Maire

(article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales)

MARCHÉ PUBLIC DE FOURNITURES COURANTES ET SERVICES ENTRETIEN DE TERRAINS SPORTIFS STADE LÉON-MASSON ET STADE CORENTIN TOLISSO

Le Maire de Tarare,

Vu l'article L.2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

Vu le Code de la commande publique notamment les articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° et R.2112-4 à R.2113-6,

Vu la délibération du Conseil municipal du 25 mai 2020, par laquelle le Conseil municipal a accordé une délégation à Monsieur le Maire conformément à l'article L.2122-22 précité,

Vu le budget communal,

Vu l'avis d'appel public à la concurrence du 20 octobre 2022,

Vu les date et heure limites de remise des offres du 21 novembre 2022 à 17 heures,

Vu l'analyse des offres du 13 janvier 2023,

Considérant la nécessité de confier à une entreprise l'entretien des terrains sportifs de la Ville de Tarare – stade Léon-Masson et stade Corentin Tolisso,

Considérant qu'à l'issue de la consultation passée selon la procédure adaptée, l'offre présentée par la société Green style domiciliée 19 chemin de la Lône 69310 Pierre-Bénite est apparue comme la mieux-disante,

DÉCIDE

Article 1 : de conclure un marché public de fournitures courantes et services pour l'entretien des terrains sportifs de la Ville de Tarare – stade Léon-Masson et stade Corentin Tolisso avec la société Green style d'un montant de 60 300,00 € HT.

Article 2 : Les crédits seront inscrits au budget communal en section de fonctionnement.

Article 3 : La présente décision peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Lyon dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'État. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique télérécourse citoyen sur www.telerecours.fr.

Décision certifiée exécutoire

- Reçue en Préfecture ou Sous-Préfecture le
- Publiée le

Le Maire, Bruno PEYLACHON

Fait à Tarare
Le 1^{er} février 2023

**Le Maire de Tarare
Bruno PEYLACHON**

